

Quelques précisions supplémentaires sur le financement de SOS Racisme

Bonjour,

Je suis parvenu à mettre la main sur le bilan comptable de l'association SOS Racisme.

Ci joint le lien du site internet :
http://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/assoccpt/pdf/2009/3112/335186631_31122009.pdf

A la page 3 figure un récapitulatif des dons, adhésions et subventions assez instructif.

Le montant des subventions est impressionnant :

Ministère de l'Education nationale : 80 000 €

Ministère de la jeunesse et des sports : 46 000€

Mairie de Paris : 40 000€

Conseil régional IDF : 35 000€

Conseil Développement CDVA : 30 000€

FASILD/ACSE : 348 000€ (!)

TOTAL SUBVENTIONS : 579 000 € (!)

Parmi les donateurs, on remarque la présence de Pierre Bergé (100 000 €), nouveau propriétaire du Monde, et la Ford Foundation (72 724€), célèbre organisation philanthropique américaine.

Il semblerait également que certains frais soient anormalement élevés :

Développement site internet : 10 000 €

Frais de R&D : 10 000 €

Matériel de bureau : 114 489 €

Matériel informatique : 10 000 €

Frais de séminaire : 33 930 €

Frais de voyages : 60 290 €

Facture téléphones portables et box internet : 77 796 €

Autre élément cocasse : « Au cours de l'exercice 2009, votre

association a pris en charge des contraventions au code de la route pour un montant de 1 608 €. La nature de cette dépense ne doit pas être imputée à votre association. »

En ces temps de crise, je pense que les Français seront ravis de savoir pourquoi ils se serrent la ceinture...

Cordialement,

Alain Lefran

Lire également l'article de Catherine Ségurane, paru sur Agoravox et sur Riposte Laïque, la semaine dernière.

<http://www.ripostelaique.com/Qui-finance-SOS-Racisme.html>